

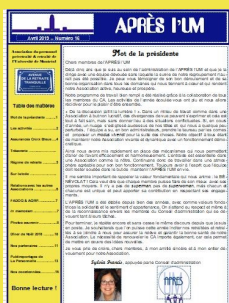


Association du personnel
préretraité & retraité de
l'Université de Montréal



Table des matières

- Mot de la présidente1
- Les activités2
- Assurances Croix Bleue3
- Trésorerie4
- Régime de retraite5
- Sur la toile5
- Photos souvenir6
- AGA 2019.....7
- FADOQ & AQRP.....8
- Nos partenaires9
- Publireportages de
La Personnelle11
- Nos coordonnées.....12



Mot de la présidente

Chers membres de l'APRÈS l'UM

Déjà cinq ans que je suis au sein de l'administration de l'APRÈS l'UM et que je la dirige avec une équipe dévouée sans laquelle la survie de notre regroupement n'aurait pas été possible. Je peux vous témoigner de son bon déroulement et de sa bonne organisation dans tous les domaines qui nous tiennent à cœur et qui rendent notre Association active, heureuse et prospère.

Notre programme de travail bien rempli a été réalisé grâce à la collaboration de tous les membres du CA. Les activités de l'année écoulée vous ont plu et nous allons récidiver pour le plaisir d'être ensemble.

« De la discussion jaillit la lumière ! ». Dans un milieu de travail comme dans une Association à but non lucratif, des divergences de vue peuvent s'exprimer et cela est tout à fait sain, mais sans donner lieu à des situations conflictuelles. Si, en cours d'année, un nuage s'est glissé au-dessus de nos têtes et qui nous a quelque peu perturbés, l'équipe a su, en bon administrateurs, prendre le taureau par les cornes et proposer un *modus vivendi* pour la suite des choses. Notre objectif à tous étant de maintenir notre Association vivante et dynamique avec un fonctionnement démocratique.

Ainsi nous avons mis rapidement en place des mécanismes qui nous permettent d'aller de l'avant efficacement et harmonieusement. L'entraide est essentielle dans une Association comme la nôtre. Continuons donc de travailler dans une atmosphère agréable pour son bon fonctionnement. Toujours avoir à l'esprit que l'équipe doit rester soudée dans le but de maintenir l'APRÈS l'UM en vie.

Il me semble important de rappeler la valeur fondamentale qui nous anime : le BÉ-NÉVOLAT ! Cela veut dire que chaque membre puisse faire de son mieux avec ses propres moyens. Il n'y a pas de *superman*, pas de *superwoman*, mais chacun et chacune est unique et peut apporter sa contribution en respectant ses engagements.

L'APRÈS l'UM a été établie depuis bien des années, avec comme valeurs fondatrices la solidarité et le sentiment d'appartenance. On s'attend au respect et même à de la reconnaissance envers les membres du Conseil d'administration qui se dévouent tant à leurs tâches.

Pour terminer, je répète encore et sans cesse le même discours depuis que je suis en poste. Je souhaiterais que l'on puisse cette année inciter nos retraitées et retraités à se joindre à nous pour assurer la relève et garantir la bonne santé de notre Association. La nécessité de renouveler le CA importe également, car cela permet de mettre en œuvre des idées nouvelles.

Je vous prie de croire, chers membres, à mon amitié sincère et à mon entier dévouement pour notre Association.

Sylvia Francis, appuyée par le Conseil d'administration





Depuis le *Bulletin* de novembre 2018, cinq (5) activités organisées par le Comité des activités culturelles et sociales ont eu lieu.

Dîner de Noël

Parmi nos deux incontournables, le dîner de Noël du 2 décembre, célébré une dernière fois à l'hôtel le Plaza du Centre-ville de Montréal, s'est avéré un franc succès: 77 personnes y ont participé dont 30 % était constitué de conjoint/es, parents ou ami/es. Ce fut l'occasion de revoir d'ancien/nes collègues, de partager un excellent repas et de se «défouler» sur la piste de danse.

Coriolan au TNM

En janvier, 15 personnes se sont déplacées au TNM pour voir l'excellente pièce *Corolian* mise en scène par Robert Lepage. La représentation a été précédée, pour certain/es, d'un repas au Café du Nouveau Monde ou à la rôtisserie St-Hubert.

Dîner de la St-Valentin

Le 12 février, notre second incontournable : le dîner de la St-Valentin à l'ITHQ. Il a donné l'occasion à 56 personnes, dont 26 % étaient invité/e/s par des membres de l'Après l'UM, d'apprécier la cuisine de la jeune relève culinaire du Québec.

Conférence *La face cachée de la retraite*

Le 19 mars, « La face cachée de la retraite », une conférence animée par trois conférencières portant sur les différents aspects de la retraite, a été fort appréciée par les 25 participant/e/s dont deux de l'Université McGill et un professeur retraité de l'UdeM.

Récital *Piaf symphonique*

30 personnes se sont inscrites à *Piaf symphonique*, un récital hommage à Édith Piaf qui a marqué la chanson française, aura lieu le 24 avril à la Maison symphonique.

Nouveau calendrier culturel 2019-2020 de l'Après l'UM

Ce nouveau calendrier vous sera transmis quelques jours avant l'Assemblée générale du mois de mai et, par sondage électronique, vous pourrez cocher les activités auxquelles vous désirez participer. Aussi, nous comptons sur votre publicité, afin de favoriser la participation d'un plus grand nombre à nos sorties culturelles ou sociales.

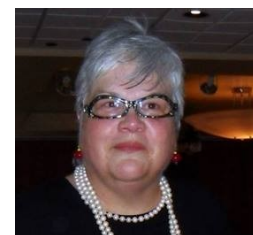
Le Comité des activités culturelles et sociales
 Ginette Lambert et Danielle Périnet
 Hélène Lavigne (Secrétaire du Comité)



Ginette Lambert
 Responsable des activités



Hélène Lavigne
 Secrétaire



Danielle Périnet
 Activités culturelles



ASSURANCE MALADIE

INFORMATIONS IMPORTANTES POUR LES PERSONNES QUI PRENNENT LEUR RETRAITE ENTRE 55 ET 65 ANS

Depuis janvier 2019, l'accès au **Groupe 96774** de la Croix Bleue est réservé aux personnes salariées. En effet, le 9 février 2018 les membres des sections locales 1186, 1244 et 4338 du SCFP-Québec ont décidé en assemblée générale de fermer l'accès au **Groupe 96774** à leurs membres qui prendraient leur retraite **entre 55 et 65 ans**. Cela leur permet de remplir les conditions pour adhérer (obligatoirement) au **Régime d'assurance médicaments du Québec (RAMQ)**, dont les primes sont moins élevées. D'autant plus que l'employeur n'assume plus 40 % de la prime de la Croix Bleue dès que la personne quitte son emploi. Par contre, la couverture du régime public se limite aux médicaments.

Suite à leur prise de la retraite **entre 55 et 65 ans**, ces personnes devront décider si elles prennent ou non (facultatif) une assurance maladie complémentaire au régime public qui offrirait une couverture additionnelle des médicaments, certains services médicaux, parfois, une assurance voyage.

Plusieurs produits d'assurance privée sont disponibles. Mentionnons en deux :

L'assurance de **La Capitale (Série 003997)**, parrainée par l'**Association québécoise des retraité(e)s des secteurs public et parapublic (AQRP)** et qui inclut une assurance voyage. Les personnes qui désirent se prévaloir de ce produit d'assurance complémentaire ont 60 jours, après la prise de la retraite, pour le faire. Si non, elles devront compléter un certificat d'assurabilité. De plus, elles devront adhérer à l'AQRP. Ce qui donnera accès à plusieurs rabais et privilèges, incluant l'accès à cette assurance. Pour plus d'informations; 1 800 653-2747 ou le site internet : www.aqrp.qc.ca

AVANTAGE RETRAITE de Desjardins Assurances parrainé par la **Fédération des Syndicalistes à la Retraite du Québec** qui inclut également une assurance voyage. L'adhésion doit aussi se faire dans les 60 jours de la prise de la retraite. Pour informations supplémentaires : **418 657-5267 / 1 844 333-5267** ou visitez le site internet : www.fsrq.ca

Il revient aux personnes retraitées de faire leur choix en comparant les taux de prime exigés ainsi que les couvertures offertes.

Ayant atteint l'âge de 65 ans, la personne retraitée peut toujours adhérer au **Groupe 96775** de la Croix Bleue.



André Fleury

Vice-président
de l'APRÈS l'UM



Lyette Surprenant

Responsable du dossier
des assurances pour l'APRÈS l'UM

VOUS ALLEZ AVOIR 65 ANS - CROIX BLEUE : OUI ou NON ?

Vous avez actuellement 64 ans et l'assurance Croix Bleue pour le remboursement de vos médicaments.

Trois mois avant votre 65^e anniversaire vous allez recevoir un formulaire à compléter pour continuer avec la Croix-Bleue. Le délai pour retourner ce formulaire est de 30 jours après votre anniversaire.

BONNE FÊTE -- Vous avez 65 ans et vous allez être automatiquement inscrit à la Régie de l'Assurance Maladie du Québec (RAMQ).

DONC c'est à vous de vérifier si vous avez aussi besoin d'avoir un complément de l'assurance Croix Bleue ou de toute autre assurance de santé.

- Si vous avez décidé de continuer avec la Croix Bleue, vous recevrez une nouvelle carte. Si vous ne recevez pas votre carte dans un délai de trente (30) jours, veuillez la réclamer à la Croix Bleue. Vous la présenterez à votre pharmacien pour qu'il puisse mettre votre dossier à jour.

- La RAMQ peut refuser de rembourser un de vos médicaments. Voyez avec votre médecin s'il peut le remplacer par un autre et ce nouveau médicament sera remboursé.

- La RAMQ peut refuser lorsqu' il n'a pas le code pour un médicament. Demandez ce code à votre médecin. Vous donnerez le code à votre pharmacien et votre médicament sera remboursé.

- La RAMQ décide de rembourser seulement le GÉNÉRIQUE de votre médicament. Vous pouvez l'essayer et voir si le médicament vous convient.

- Si le générique ne vous convient pas, vous pouvez le faire savoir. A cette fin, vous trouverez sur le site de la RAMQ deux formulaires à compléter : un par vous et l'autre par votre médecin. Vous envoyez alors les formulaires à la RAMQ avec copie à la Croix Bleue. Vous recevrez une réponse et je doute fort que ce soit un refus. On m'a déjà imposé un générique. J'ai complété et envoyé les formulaires et MAINTENANT je ne prends pas le générique et mon médicament original m'est remboursé.

Lyette Surprenant - Responsable du dossier des assurances pour l'APRÈS l'UM



Trésorerie



Chers membres,

J'ai le plaisir de vous annoncer que nos finances sont toujours en pleine croissance et que tous nos membres en bénéficient.

Notre bonne santé financière nous a permis de contribuer substantiellement aux dépenses de l'Association :

Participation financière aux diverses activités
(exemple : frais de transport par autocar pour la visite de vignobles);

Participation au Brunch de Noël
(cadeaux, vin, tirage de prix de présence, musique);

Participation financière lors de l'Assemblée générale annuelle
(nourriture, vin, le tout assumé par l'APRÈS l'UM);

Dons pour les paniers de Noël aux étudiants de l'UdeM dans le besoin.

Dans l'espoir que cette situation perdure, j'offre mes chaleureuses salutations et mes remerciements à tous nos membres.



Réjean Roy

Trésorier



Régime de retraite



Des nouvelles du RRUM

(Régime de retraite de l'Université de Montréal)

Les discussions se poursuivent au sujet des placements dans les énergies fossiles. En 2017 et 2018, le Comité de retraite ainsi que son Comité de placement ont mis à jour notre politique d'investissement responsable. Je vous rappelle que le RRUM est signataire des PRI (principes d'investissement responsable) et que chaque année le RRUM doit répondre de ses efforts pour promouvoir les principes d'investissements responsables auprès des entreprises dans lesquelles elle a une participation. Il faut donc s'assurer que la vingtaine de gestionnaires de fonds se conforment à la politique de placements qui intègre des critères ESG (environnementaux, sociaux et de gouvernance).

Pour se conformer à la loi sur les Régimes de Retraite du Secteur Universitaire (RRSU) l'Université a déposé au comité un projet de politique de financement. Ce projet est présentement à l'étude par les membres du comité et il a comme objectif d'établir les lignes directrices liées au financement du RRUM pour guider le Comité de retraite. Cette politique vise à assurer le financement du Régime par le biais de cotisations stables dans le temps.

Les rendements de l'année 2018 ont été faibles, mais étant donné que les rendements de 2017 ont été de 10,68 % cela a permis de stabiliser les taux de cotisations de l'Université et des participants. Soit 11,43 % pour l'Université et de 9,46 % en moyenne pour les participants.

L'adresse pour consulter le rapport annuel présenté à l'Assemblée générale du 25 septembre 2018 :

<http://www.rrum.umontreal.ca/wp-content/uploads/2012/07/Rapport-annuel-2017.pdf>



Margaret Lapointe

Votre représentante au comité de retraite



Sur la toile



Suivez-nous sur le WEB !

www.apresum.umontreal.ca

[facebook.com/APRES-IU#M-352903838141936](https://www.facebook.com/APRES-IU#M-352903838141936)



Jean-Pierre Baril
Webmestre



Serge Généreux
Responsable de la page Facebook

Activités en photos
(Vous trouverez ces photos et bien d'autres sur notre page Facebook)

Dîner de Noël 2018



St-Valentin - 2019





MERCREDI 15 MAI 2019

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE



Pavillon Roger-Gaudry

2900, boul. Édouard-Montpetit, Montréal

Local M-415

Stationnement gratuit avec le code d'accès

Inscription : 13 h 30

Assemblée : 14 heures

**L'Assemblée sera suivie d'un cocktail de
17 à 19 heures dans le Hall d'honneur**



Visitez notre site web pour plus d'informations !



Depuis 2014, notre Association est membre associatif du Réseau FADOQ qui compte actuellement plus de 475 000 membres et est présent dans toutes les régions du Québec.



Le Réseau FADOQ est dirigé par un conseil d'administration formé de bénévoles aux compétences variées et aux expertises utiles. En tout, ce mouvement compte plus de 17 000 bénévoles !

Coût annuel d'adhésion :

20 \$ au lieu de 30 \$

(pour nos membres actifs seulement)

Pour adhérer nous vous invitons à contacter la
FADOQ – Région île de Montréal au 514 271-1411

en mentionnant que vous êtes membre de l'APRÈS l'UM



Association québécoise
des retraité(e)s des secteurs
public et parapublic

L'Association accueille près de 32 000 membres provenant principalement des gouvernements du Québec et du Canada, des sociétés d'État et des municipalités du Québec, ainsi que des réseaux québécois de la santé et de l'éducation.

NOS BUREAUX

-  AQRP
5400, boul. des Galeries, bureau 111
Québec (Québec) G2K 2B4
-  1 800 653-2747
-  418 683-2288
-  418 683-9567
-  info@aqrp.ca

L'AQRP a pour mission de promouvoir et de défendre les droits et les intérêts économiques, financiers, culturels, intellectuels et sociaux de ses membres et de l'ensemble des aînés du Québec.



LES BELLES SOIRÉES

Réduction de 50%
pour les retraités de l'UdeM
(ne s'applique pas aux ateliers et voyages)
Non combinable avec d'autres rabais

Université 
de Montréal

Les concerts de la
Faculté de musique



Nos partenaires (suite)



Énergie Cardio
 ON CHANGE LE MONDE

Énergie Cardio



Vous êtes motivés à vous abonner et à entreprendre un programme d'entraînement physique. Bravo! Notre mission est maintenant de vous garder tout aussi motivés à vous entraîner et à atteindre l'objectif que vous vous êtes fixé.

Lors de l'évaluation de vos besoins, nous déterminerons le forfait d'abonnement idéal pour vous afin que vous obteniez les résultats souhaités.

Prenez rendez-vous dès maintenant!



Ce bulletin a été imprimé par



Courriel : info@CopyCa.ca

Le publireportage de La Personnelle

Quelques éléments à garder à l'esprit lors de l'achat d'une voiture d'occasion en ligne

L'achat d'une voiture représente une dépense considérable. Cela demande aussi du temps et implique des recherches, des essais routiers et une dose de marchandage.

Internet a permis d'alléger ce processus et l'a simplifié, toutefois, il est plus difficile d'évaluer avec précision ce que vous obtenez. Voici donc certains points à garder à l'esprit lorsque vous magasinez une voiture d'occasion en ligne

Liste de vérification

Kilométrage, dommages, peinture, pneus, moteur, suspension, etc. Prenez des notes, dressez une liste de vérification exhaustive et apportez-la à votre mécanicien. Faites vos recherches en ligne et n'ayez pas peur de demander conseil à un ami qui en connaît davantage ou qui a plus d'expérience que vous.

Vérification de l'historique

Il faut prendre des précautions additionnelles lorsqu'on achète une voiture d'un particulier ou dans un encan de voitures d'occasion. Il existe des services en ligne pour vous aider à faire des recherches sur l'historique de la voiture que vous voulez au moyen du NIV (numéro d'identification du véhicule). En théorie, les vendeurs ne sont pas tenus de vous le fournir, mais il est fréquent de le demander lorsqu'on achète une voiture d'occasion. Si vous songez à changer de modèle, faites une liste des similarités et des différences par rapport à votre véhicule actuel pour un éventuel essai routier. Cela vous aidera à mieux cibler ce que vous recherchez.

Budget

Gardez toujours votre budget à l'esprit. Cela vous permettra de réduire le nombre de véhicules offerts et vous aidera à déterminer si l'achat en ligne de la voiture en vaut le coup. De plus, avez-vous tenu compte de la possible valeur de revente de votre véhicule actuel ? Vendre votre voiture par vous-même peut vous rapporter plus d'argent puisqu'un concessionnaire vous offrira toujours la valeur minimale. Il comptera sur le côté pratique pour vous faire accepter son offre. Vous avez peut-être plus de budget que vous ne le croyez.

Essai routier

Faites toujours un essai routier. Il est pratique de magasiner en ligne, et vous pensez savoir ce que vous voulez, mais il vaut mieux être vigilant. Une voiture est un investissement à long terme. Vous passerez beaucoup de temps à la conduire, alors assurez-vous d'être à l'aise. En fin de compte, il n'y a rien pour remplacer l'expérience pratique.

Assurance

Communiquez avec La Personnelle, l'assureur de groupe auto, habitation et entreprise choisi par l'*Association du personnel préretraité et retraité de l'Université de Montréal*, afin d'obtenir une soumission pour le véhicule qui vous intéresse et prenez cet élément en compte. Si vous décidez d'acheter la voiture d'occasion, assurez-vous de l'aviser du changement.

Et voilà ! Magasiner une voiture en ligne est plus pratique et coûte moins cher en essence que de se promener de concessionnaire en concessionnaire. Il est toutefois important de ne négliger aucune étape et de suivre de près ce que l'on veut et ce qu'on peut s'offrir de façon réaliste. Espérons que ces conseils vous aideront à prendre une décision éclairée !

N'hésitez pas à communiquer avec votre agent en assurance de dommages qui saura vous conseiller les meilleures protections selon votre situation.

Grâce à votre groupe, vous économisez plus
sur vos assurances auto, habitation et entreprise
Obtenez vos tarifs de groupe exclusifs !



**CONSEIL D'ADMINISTRATION
2018-2019**

Sylvia Francis
Présidente

André Fleury
Vice-président
Responsable des relations
avec les autres Associations

Réjean Roy
Trésorier

Hélène Lavigne
Secrétaire

Josée Schepper
Administratrice

Ginette Lambert
Administratrice
Responsable des activités

Jean-Pierre Baril
Administrateur
Webmestre
Éditeur du bulletin

PERSONNES RESSOURCES

Facebook
Serge Généreux

Activités culturelles
Danielle Périnet

Rentes & Assurances
Margaret Lapointe
Lyette Surprenant

Révision des textes
Rose-Marie Gautier

Notre adresse
APRÈS l'UM

Université de Montréal
Pavillon 3744 Jean-Brillant
Porte 390-27

C.P. 6128, succursale Centre-Ville
Montréal, QC
H3C 3J7

Tél.: 514-343-6111 poste 1862

Site web
www.apresum.umontreal.ca

Écrivez-nous !



Service unique, protections adaptées

L'assurance pensée pour vous



Des assurances de groupe
auto, habitation et entreprise
adaptées à vos besoins, c'est
ce que nous proposons aux
membres de l'Association
du personnel préretraité et
retraité de l'Université
de Montréal.

- ✓ Des tarifs de groupe
exclusifs
- ✓ L'application
La Personnelle : avec
vous, en tout temps

Demandez une soumission et voyez ce
que La Personnelle peut faire pour vous
1 888 476-8737
lapersonnelle.com/apresum



La Personnelle désigne La Personnelle, assurances générales inc. Certaines conditions, exclusions et éliminateurs peuvent s'appliquer.

VOTRE LIEN PRIVILÉGIÉ...

**...POUR VOS ASSURANCES
AUTO, HABITATION
ET ENTREPRISE**



Appelez-nous au : 1 888 476-8737

lapersonnelle.com/apresum